

**COMMUNIQUE**  
**DE LA MISSION FRANCOPHONE D'OBSERVATION DU PREMIER TOUR DES**  
**ELECTIONS PRESIDENTIELLE, LEGISLATIVES ET SENATORIALES EN**  
**REPUBLIQUE D'HAÏTI**  
**(7 FEVRIER 2006)**

A l'invitation des autorités haïtiennes, S.E. Monsieur Abdou DIOUF, Secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), a décidé de l'envoi d'une mission d'observation du premier tour des élections présidentielle, législatives et sénatoriales en République d'Haïti, dont la date a été fixée au 7 février 2006, et en a confié la réalisation à la Délégation à la paix, à la démocratie et aux droits de l'Homme de l'OIF.

Cette mission était conduite par Son Excellence Monsieur Paul BERENGER, Ancien Premier ministre de la République de Maurice. Elle était composée de parlementaires, de personnalités politiques et d'experts venant de Belgique, du Burkina Faso, du Burundi, de Centrafrique, de France, de Madagascar, du Mali, de Mauritanie et du Sénégal.

Par sa présence en Haïti, l'Organisation Internationale de la Francophonie marque l'intérêt qu'elle porte à ce pays membre, et sa volonté de contribuer à la consolidation de la paix et à l'approfondissement de la démocratie, conformément aux principes et objectifs de la Déclaration de Bamako du 3 novembre 2000, adoptée par l'ensemble des pays francophones.

La Délégation francophone est arrivée à Port-au-Prince le 1<sup>er</sup> février 2006.

La mission francophone a observé le déroulement de la campagne électorale et suivi les préparatifs des scrutins du 7 février.

Elle a rencontré les autorités impliquées dans l'organisation et le contrôle des élections, principalement les membres du Conseil Electoral Provisoire (CEP), et s'est entretenue avec le Président de la République, le Premier ministre, et le Ministre des Affaires étrangères.

La mission a également rencontré les acteurs politiques et la Société civile, ainsi que des représentants bilatéraux et multilatéraux de la communauté internationale, présents en Haïti.

La mission francophone a eu des séances de travail avec le PNUD, la MINUSTAH, l'OEA, et la Mission Internationale d'Evaluation des Elections en Haïti (MIEEH) avec laquelle l'OIF a conclu un mémorandum de coopération.

Sur la base des informations collectées, les observateurs de la Francophonie ont relevé, avant le scrutin :

- L'accès des partis politiques et des candidats aux médias et au financement, sur fonds publics ;
- la fiabilité du recensement, effectué pour l'établissement des cartes d'identification nationale ayant servi de cartes d'électeur ;
- le bon déroulement de la campagne électorale ;
- une amélioration du climat de sécurité à l'approche des élections.

La mission francophone a eu des échanges avec d'autres missions d'observation, nationales et internationales.

Les observateurs francophones, répartis en six (6) équipes, déployées à Jacmel, à Miragoane et dans la région de Port-au-Prince, ont visité 20 centres de vote.

Les observateurs francophones ont fait les constats suivants :

- La forte mobilisation des électeurs haïtiens qui se sont librement et massivement exprimés et ont accompli, avec patience, leur devoir civique dans le calme et la sérénité ;
- une forte participation des femmes et des jeunes au scrutin et leur implication dans le fonctionnement des bureaux de vote ;
- la bonne maîtrise, par les personnels des bureaux de vote, des opérations de vote et de dépouillement ;
- La présence des représentants du CEP (gardes électoraux et superviseurs) ;
- la présence effective de mandataires des partis politiques et des candidats, gage de régularité et de transparence des opérations de vote ;
- la présence effective de la police nationale et de la MINUSTAH, en vue de garantir la sécurité du vote ;
- la forte présence des observateurs nationaux.

Les observateurs francophones ont, par ailleurs, relevé la bonne organisation du scrutin, malgré quelques insuffisances liées à :

- la lourdeur et la longueur des formalités et des procédures dans les centres de vote, ce qui a provoqué le démarrage tardif des opérations de vote et de dépouillement ;
- une forte concentration des bureaux de vote, provoquant une gestion et un accès difficiles aux bureaux de vote ;
- la qualité des isolements qui ne garantit pas le secret du vote ;
- des listes électorales qui n'étaient pas systématiquement affichées devant les bureaux de vote ;
- l'annonce tardive du transfert de certains centres et bureaux de vote, ce qui a entraîné des difficultés pour certains électeurs à trouver leur bureau de vote ;
- la poursuite de la campagne électorale aux abords de quelques centres de vote ;
- des incidents mineurs, le plus souvent liés à la présence massive des électeurs devant les centres de vote ;

Compte tenu de ces constats, la mission francophone recommande, pour les scrutins à venir :

- une meilleure répartition des centres et bureaux de vote ;
- l'affichage systématique, avant le jour du scrutin, des listes électorales devant les centres et bureaux de vote ;
- l'amélioration de la qualité des isolements ;
- la mise en place de procédures permettant l'ouverture des bureaux de vote et le démarrage des opérations de vote à l'heure prévue ;
- la notification à chaque électeur de son bureau de vote.

Les observateurs de l'OIF remercient les autorités haïtiennes pour leur accueil et les facilités qui leur ont été accordées dans l'accomplissement de leur mission.

Les observateurs de l'OIF félicitent le peuple haïtien pour la grande maturité civique dont il a fait preuve.

A l'issue de cette mission, un rapport sera adressé au Secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Fait à Port-au-Prince, le 8 février 2006